

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 28 décembre 2023 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2024 pour la Guadeloupe.

RÉDACTION LIBRE

FC07426



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE À PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice
4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE
aura lieu une adjudication
LE LUNDI 14 OCTOBRE 2024 à 15H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

La société dénommée BR ASSOCIÉS, Société civile professionnelle Mandataire liquidateur dont le siège social est Immeuble Eurydice Centre d'Affaires Valmenière BP69 BD Pointe des Sables 97200 FORT DE FRANCE, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domicilié en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de BASSE TERRE, dans un ensemble immobilier édifié sur une parcelle au lieudit 7 rue Peynier cadastrée sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance

AN - 250 - Rue Peynier - 01a 54ca

Le lot numéro DEUX (2)

Il s'agit d'un local commercial de 16m² au rez-de-chaussée et les 1836/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le local commercial comprend un accueil, un bureau, un cellier, 2 pièces de rangement, un wc et une cour intérieure.

Le bien est inoccupé.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 4 Boulevard Félix Eboué BASSE TERRE, Palais de Justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le LUNDI 14 OCTOBRE 2024 en sur la mise à prix de :

SOIXANTE MILLE EUROS (60 000 €)

Avec possibilité de baisses successives de 20% à défaut d'enchères sur la mise à prix initiale

Frais en sus.

Fait à POINTE-À-PITRE, le 28 août 2024

Signé :

La SELARL SERVICES CONSEILS
PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS
représentée par
Maître Louis-Raphaël MORTON

FC07425



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE À PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice
4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE
aura lieu une adjudication
LE LUNDI 14 OCTOBRE 2024 à 15H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

La société dénommée BR ASSOCIÉS, Société civile professionnelle Mandataire liquidateur dont le siège social est Immeuble Eurydice Centre d'Affaires Valmenière BP69 BD Pointe des Sables 97200 FORT DE FRANCE, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domicilié en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de BASSE TERRE, dans un ensemble immobilier édifié sur une parcelle au lieudit 7 rue Peynier cadastrée sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance

AN - 250 - Rue Peynier - 01a 54ca

Le lot numéro UN (1)

Il s'agit d'un local commercial au rez-de-chaussée et les 1476/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le local commercial comprend selon le procès-verbal de description trois pièces et un wc.

Le bien est inoccupé.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 4 Boulevard Félix Eboué BASSE TERRE, Palais de Justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le LUNDI 14 OCTOBRE 2024 sur la mise à prix de :

SOIXANTE-TREIZE MILLE EUROS (73 000 €) Avec possibilité de baisses suc-

cessives de 20% à défaut d'enchères sur la mise à prix initiale

Frais en sus.

Fait à POINTE-À-PITRE, le 28 août 2024

Signé :

La SELARL SERVICES CONSEILS
PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS
représentée par
Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20231025-LRM/KL

FC07424



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE À PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué
97100 BASSE TERRE
aura lieu une adjudication
LE LUNDI 14 OCTOBRE 2024 à 15H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

La société dénommée CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC, Société anonyme au capital de 1 100 000 000,00 € immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le n° 775 559 404, dont le siège social est Direction Recouvrement et contentieux - CDR 508 Place Estrangin Pastré BP.108 13254 MARSEILLE CEDEX 6, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domicilié en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de CAPESTERRE BELLE-EAU (97130) sur une parcelle cadastrée sous les relations :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance

AY - 1597 - Fonds Cacao - 09a 42ca

Il s'agit d'une parcelle de terre clôturée sur laquelle est édifée une maison sur deux niveaux rez-de-jardin et un rez-de-chaussée qui est en cours de construction.

Le rez-de-jardin comprend une terrasse, une douche, un dégagement, une cuisine, un séjour, un dégagement, un débarras, 2 chambres, et une salle d'eau avec wc.

Le rez-de-chaussée comprend une terrasse, une chambre avec salle d'eau attenante, un dégagement, un wc, deux chambres, un wc, un séjour, une cuisine, et un dépôt de jardin.

Le bien est occupé par les propriétaires

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE, Palais de Justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS

SOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le LUNDI 14 OCTOBRE 2024 en sur la mise à prix de :

QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (45 000 €) Frais en sus.

Fait à POINTE-À-PITRE, le 29 août 2024

Signé :

La SELARL SERVICES CONSEILS
PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS
représentée par
Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20220486-LRM/KL

AUGMENTATION DU CAPITAL

FC07427

PHARMACIE LOUBER MARINE

Société d'exercice libéral par actions simplifiée
au capital de 349.000 euros
(anciennement 1.000 euros)
Siège social : Immeuble Bilimbi
15 rue Achille René Boisneuf
97139 Les Abymes
RCS Pointe-à-Pitre 904 495 066

Avis de modification

Suivant décisions des associés en date du 29/08/2024, le capital social de la Société a été augmenté de 348.000 euros pour le porter de 1.000 à 349.000 euros par création et émission au pair de 34.800 actions nouvelles de 10 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées et intégralement souscrites et émises.

En conséquence, il a été rajouté in fine à l'article 7.1 « Apports en numéraire » des statuts, l'alinéa suivant :

« Par décisions en date du 29 août 2024, les Associés ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 348.000 euros, pour le porter de 1.000 euros à 349.000 euros ».

Enfin, l'article 8 « Capital social » des statuts est modifié comme suit :

« ARTICLE 8 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 349.000 (trois cent quarante-neuf mille) euros. Il est divisé 34.900 actions de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 34.900 et réparties comme suit :

- A Madame Marine LOUBER : 1 action numérotée 1 ;

- A la SPFPL LM PHARMAGROUP : 34.899 actions numérotées 2 à 34.900. »

Le reste de l'article demeure inchangé. Mention sera faite au RCS de Pointe-à-Pitre.

Pour avis

Une annonce légale à publier en Guadeloupe ?

Simple - Facile - Paiement sécurisé

Votre attestation immédiatement

24 H / 24 7 - Jours / 7

www.leprobant.fr